

La création d'une marque d'aires protégées en Uruguay : retour sur trois années de coopération



En novembre 2022, une délégation du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan se rendait pour une troisième mission sur les aires protégées uruguayennes qui se sont récemment dotées d'une "Distinción Buenas prácticas ambientales". Cette marque, à destination de prestataires touristiques uruguayens, est le fruit d'une coopération entre la Fédération des Parcs naturels régionaux, le Parc du Golfe du Morbihan et le Système National des Aires protégées uruguayennes (SNAP), financée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Retour sur ces trois années de coopération, couronnées par la création d'une Distinction, sur le modèle de la marque Valeurs Parcs, qui vise à s'étendre aux produits issus de l'agriculture et de l'élevage.

Les prémices du projet

Une première mission sur les aires de Rocha et de Garzon en février 2020 avait permis au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan de mieux comprendre la gouvernance de ces aires protégées uruguayennes, rattachées au ministère de l'Environnement, et d'identifier différents enjeux en matière de tourisme et de pêche artisanale. C'est au cours de cette première mission que l'idée d'adapter la marque « Valeurs Parcs » en Uruguay, naît.

La Fédération des Parcs naturels régionaux, gestionnaire nationale de la marque « Valeurs Parcs », est alors impliquée directement dans le projet, notamment pour son expertise de mise en réseau des acteurs. Après une période de pandémie qui retarde les travaux mais permet l'organisation de webinaires à distance, une deuxième mission a lieu en mars 2022.

L'objectif ? Déployer une marque auprès des opérateurs touristiques des aires protégées du SNAP. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les opérateurs potentiellement intéressés afin de cerner leurs attentes et de définir au mieux les contours de cette future « marque ».

Le premier effet de la coopération s'est concrétisé par le choix final de l'État uruguayen d'un positionnement (à l'image de Valeurs Parc) moins réglementaire et plus souple de cette marque. D'où le terme de « Distinction » garantissant des bonnes pratiques environnementales dans une logique de marges de progrès.

Naissance d'une marque locale aux aires protégées d'Uruguay

Moins de huit mois plus tard, la même délégation du Parc du Golfe du Morbihan se rendait pour la troisième fois en Uruguay, afin de dresser un premier bilan. Elle a été agréablement surprise par la rapidité de la réalisation de cette mission par l'équipe du SNAP, en collaboration avec les équipes locales. La démarche engagée à consister à :

- finaliser les valeurs de la Distinction
- définir les critères du référentiel pour les prestataires

- organiser le [lancement officiel de la distinction par le ministre](#)
- réaliser des audits auprès des entreprises candidates
- organiser des [remises officielles de la distinction](#)
- créer les bases du réseau de ces entreprises engagées

Un des moments forts de cette dernière mission aura été l'organisation d'un atelier animé par le Parc du Golfe du Morbihan réunissant tous les prestataires touristiques uruguayens marqués. Il s'agissait de la première action du SNAP pour officialiser la création du réseau : les prestataires locaux ont ainsi pu exprimer leur attachement à leur territoire auprès des institutions locales et nationales, et auprès de leurs homologues des autres aires protégées. Ces prestataires sont de réels ambassadeurs des aires protégées, ils en connaissent les valeurs et les enjeux de protection. Cette distinction est une reconnaissance officielle de leur travail, elle matérialise leurs engagements en faveur de leur territoire.

Le Parc du Golfe du Morbihan s'est félicité du travail accompli par le SNAP : le référentiel national comprend des critères ajustés à chaque aire protégée, ce qui assure la bonne appropriation de cette distinction par les gestionnaires. Les gardes des aires protégées ont aussi été impliqués dans la conduite des audits, un gage de pérennisation du dispositif et un soutien pour l'animation du réseau.

Gageons qu'à l'instar de la marque « Valeurs Parc » en France, la « Distinción Buenas prácticas ambientales » puisse être un levier dans la mise en œuvre des politiques publiques uruguayennes. En participant au développement local, l'objectif est de renforcer la solidarité entre les différents acteurs économiques pour la préservation des patrimoines naturels et culturels. La Distinción traduit la vision des ambitions touristiques et économiques de l'Uruguay sur les aires protégées, qui est aussi transmise par les bénéficiaires de la distinction aux visiteurs, aux scolaires et plus largement aux habitants du territoire.

Et en suite ?

Le ministère de l'environnement uruguayen a annoncé vouloir élargir cette distinction à d'autres filières (élevage de prairie et pêche artisanale notamment). La Fédération des Parcs suivra cela de près. L'Uruguay n'étant plus éligible aux fonds FFEM en 2023, ce projet de coopération se termine ici. La Fédération s'associe au Parc du Golfe du Morbihan pour remercier toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans ce beau projet, et souligner la richesse et la réciprocité des échanges : un certain nombre d'éléments de production et de communication développés par le SNAP vont être repris au sein du Parc, et peut-être plus largement au sein du réseau Valeurs Parcs !

Notons également qu'une coopération décentralisée entre le Parc du Golfe du Morbihan et les aires protégées du département de Rocha est en réflexion, elle pourrait s'articuler notamment autour de la pêche artisanale, une thématique qui n'a pas pu être pleinement explorée lors de ce projet multipartite.

Liens utiles

[Retour sur le webinaire « Établir une marque d'aires protégées » entre le Parc du Morbihan, la Fédération des Parcs et la SNAP ...](#)